

Paris, le 2 février 2015

**Les premières sociétés communes entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance
démarrent leurs activités en France et au Royaume-Uni**

- **Le Régulateur a approuvé le démarrage des deux premières sociétés communes**
- **Les activités France et Royaume-Uni opérationnelles début février**
- **Banque PSA Finance retrouve toute sa capacité d'accès aux marchés sans la garantie de l'Etat français**

Après l'annonce le 10 juillet 2014 de la signature d'un accord-cadre entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (SCF et ses affiliés), deux premières sociétés communes ont désormais obtenu l'accord des autorités de régulation de réaliser des opérations communes en France et au Royaume Uni. Ces sociétés assurent dorénavant le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS et celui de leurs clients dans ces deux pays. Les deux premières sociétés représentent 53% de l'encours concerné par l'accord-cadre.

Ce sont au total 10 sociétés communes¹ et 1 partenariat commercial² en Europe qui sont prévus par l'accord-cadre; les démarrages des activités des 9 autres pays devraient être finalisés courant 2015 et début 2016.

Détenues à parité et consolidées par intégration globale par le groupe Santander, les sociétés communes permettront à Banque PSA Finance de renforcer sa rentabilité dans ces pays. Le bilan de la division Automobile de PSA Peugeot Citroën sera également renforcé par la remontée de cash de l'ordre de 1,5 milliards d'euros d'ici 2018.

Le démarrage de ces sociétés communes renforce le financement des activités de Banque PSA Finance et lui permet ainsi de retrouver toute sa capacité d'accès aux marchés. Ces démarrages permettent également à Banque PSA Finance d'annoncer qu'elle n'utilisera plus la garantie de l'Etat français pour de nouvelles émissions obligataires.

¹ Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suisse

² Portugal

La garantie de l'Etat, votée le 29 décembre 2012 par le Parlement français, et validée par la Commission européenne le 29 juillet 2013, a été accordée pour un encours en principal d'un montant maximal de 7 milliards d'euros, rémunérée par une commission de base de 260bp. Elle bénéficie aux titres de créances émis par Banque PSA Finance entre le 1er janvier 2013 et, selon ce qui avait initialement été prévu, le 31 décembre 2016. Elle n'a été utilisée à ce jour qu'à hauteur de 1,5 milliard d'euros, à travers deux émissions de 1,2 milliard d'euros en avril 2013 et 0,3 milliard d'euros en juillet 2014. Ces deux émissions continueront de bénéficier de cette garantie et à ce titre, PSA Peugeot Citroën a déjà versé à l'Etat français 60 millions d'euros de commissions à fin 2014.

A cette occasion Jean-Baptiste de Chatillon, Directeur Financier de PSA Peugeot Citroën et Président de Banque PSA Finance, déclare : « Ces annonces sont une étape majeure pour la Banque et pour le Groupe. Notre partenariat avec Santander se concrétise en France et au Royaume Uni ; la solidité de Banque PSA Finance est confirmée, avec une pleine capacité de se refinancer aux meilleures conditions de marché. Ainsi, elle va pouvoir offrir des taux très compétitifs aux clients des marques Peugeot, Citroën et DS, tout en améliorant fortement sa rentabilité. »

Ces opérations ont été autorisées par les autorités de la concurrence européenne le 3 décembre 2014 et, concernant la France, par les autorités de régulation du secteur bancaire (ACPR et Banque Centrale Européenne) le 28 janvier 2015.

Contacts :

| Relations Presse | Relations Investisseurs |
|---|---|
| Jean-Baptiste Thomas +33 (0) 1 40 66 47 59 jean-baptiste.thomas@mpsa.com | Frédéric Brunet +33 (0) 1 40 66 42 59 frédéric.brunet@mpsa.com |
| Pierre-Olivier Salmon +33 (0) 1 40 66 49 94 pierreolivier.salmon@mpsa.com | Anne-Laure Desclèves +33 (0) 1 40 66 43 65 annelaure.desclèves@mpsa.com |
| Antonia Krpina +33 (0) 1 40 66 48 02 antonia.krpina@mpsa.com | Karine Douet +33 (0) 1 40 66 57 45 karine.douet@mpsa.com |
| Pierre Nectoux +33 (0) 1 46 39 54 43 pierre.nectoux@mpsa.com | |